ÉTUDE COMPARATIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ENTRE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET LA **CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE**

élaborée dans le cadre du projet du programme de coopération helvético-tchèque

"Partenariat international d'écoles techniques"











Soutenu par le Programme de la coopération entre la Suisse et la République tchèque

Supported by a grant from Switzerland through the Swiss Contribution to the enlarged European Union

Contenu

1	Préfa	ce	3
2	Posit	ion de formation secondaire technique en Europe	4
3	Form	ation professionnelle secondaire en République tchèque	8
	3.1	Informations de base sur la République tchèque	8
	3.2	Système éducatif tchèque	8
	3.3	Evolution de l'éducation secondaire professionnelle en République tchèque	11
	3.4	Situation actuelle de formation professionnelle secondaire en République tchèque	13
	3.4.1	Faits généraux	13
	3.4.2	Financement de formation professionnelle secondaire	15
	3.4.3	Réforme curriculaire et programmes d'études scolaires	16
4	Form	ation spécialisée secondaire en Confédération suisse	18
	4.1	Faits généraux	18
	4.2	Système éducatif suisse	19
	4.3	Fonctionnement de formation professionnelle initiale en Suisse	22
5	Com	paraison des systèmes éducatifs tchèque et suisse	26
	5.1	Différences les plus importantes entre la Suisse et la République tchèque	26
	5.2	Challenges de formation professionnelle en Suisse aussi bien qu'en République tchèque	e 30
	5.3	Coopération avec employeurs	31
	5.4	Système d'éducation modulaire	35
6	Conc	lusion	36

1 Préface

Cette étude, élaborée dans le cadre du sous-projet (le projet) Partenariat international des écoles techniques, a pour but de comparer les systèmes d'enseignement d'apprentissage tchèque et suisse, de trouver les différences les plus importantes entre les deux systèmes et surtout de trouver des inspirations mutuelles. Même s'il est impossible de transmettre entièrement toutes les méthodes de travail d'un pays à l'autre, il est possible au moins de se laisser inspirer par un système diffèrent qui fonctionne mieux.

L'étude devrait inspirer non seulement les écoles spécialisées tchèques et suisses, mais également leurs fondateurs ou les politiciens ayant de l'enseignement dans leurs compétences puisque ce sont eux qui déterminent les limites dans lesquelles les directeurs des écoles peuvent améliorer la qualité de l'enseignement dans l'apprentissage.

Au cours du projet, les participants ont effectué plusieurs visites durant lesquelles ils ont appris à connaître des systèmes d'enseignement tchèque et suisse dans le domaine de l'apprentissage et découvert aussi bien leurs avantages que leurs points faibles. Pendant ces visites, les participants ont échangé leur savoir-faire et ont reçu de nombreuses informations en suivant les cours et en discutant avec des experts. Après avoir connu les deux systèmes, ils en ont discuté et ont cherché les possibilités pour s'améliorer. Même si les informations officielles "techniques" jouent un rôle essentiel dans cette étude, les informations obtenues pendant le projet restent les sources les plus importantes. L'étude se développe sur les avantages et les inconvénients des deux systèmes, tels qu'ils sont ressentis par les écoles techniques.

L'École secondaire technique, Zelený pruh est le partenaire responsable de ce projet. L'école a été fondée en 1954 et offre à ses étudiants un grand choix de matières orientées vers la construction mécanique, électrotechnique et des services. Elle se situe à Prague. La partie Suisse est représentée par une école technique publique: l'École Technique - École des Métiers de Lausanne (ETML), qui a été fondée en 1916 et qui est connue pour son excellente qualité d'études ainsi que pour ses compétences. Elle offre sept formations dans des domaines techniques et artisanaux.

2 Position de la formation secondaire technique en Europe

Au début du 21ème siècle, les systèmes d'éducation des pays européens et du monde développé font face à des changements rapides concernant les revendications de qualification de leurs élèves. Les demandes du marché de travail changent aussi vite que les technologies nouvelles. En même temps, la structure de l'emploi se transforme contrairement à la deuxième moitié du 20ème siècle où la quantité de travailleurs du secteur tertiaire augmentait en dépit du secteur secondaire (l'industrie). Avec le nouveau millénaire, le secteur quaternaire, dans lequel les informations et les connaissances jouent le rôle plus important, grandit. La quantité d'informations amène aussi la nécessité d'apprendre à évaluer, trier et utiliser les informations. Celle-ci devient un nouveau facteur de production, les études gagnant de l'importance.

La structure du marché du travail correspond à cette nouvelle situation. Le nombre de postes pour lequel une basse qualification est suffisante diminue. En revanche, le nombre de postes exigeant des compétences élevées, et donc accessibles uniquement aux personnes ayant une formation secondaire, augmente. En conséquence, les changements sociaux de plus en plus rapides influencent les caractéristiques sectorielles et professionnelles des postes disponibles sur le marché du travail. Ces faits proviennent des exigences liées aux qualifications des promus et créent ainsi une pression croissante envers les institutions d'enseignement. Les possibilités de faire valoir les qualités de leurs promus sur le marché du travail devraient être un des objectifs les plus importants de ces institutions.

Les écoles sont responsables de la qualité de l'enseignement correspondant aux exigences de l'époque moderne. L'enseignement et le taux élevé d'emploi des habitants sont les éléments nécessaires pour le pays puisse continuer à croire économiquement et que le niveau de vie soit élevé. C'est pourquoi, l'investissement dans l'enseignement devrait être une des plus principales priorités, en particulier celle des politiciens. En regardant le système d'enseignement suisse, nous constatons que non seulement la formation des jeunes est une priorité mais également l'éducation des adultes de toute la société et que ce système est encore plus fructueux avec la participation des entreprises qui sont à même de quantifier leurs exigences de qualification des promus.

Il est vrai que les qualifications demandées aux employés s'intensifient. Toutefois, le niveau d'études le plus élevé n'est pas forcement le meilleur choix pour tous.. Les jeunes, souvent sous pression de leurs parents, se contraignent à atteindre le degré le plus élevé possible (par exemple, ils préfèrent obtenir un baccalauréat plutôt qu'un certificat d'aptitudes professionnelles) indépendamment d'une future possibilité de trouver un travail correspondant à leurs capacités. Vu le nombre croissant d'écoles (y compris les écoles privées) et la tendance décroissante de la courbe démographique, le nombre d'élèves dans les premières classes des écoles primaires baisse. En conséquence, une plus grande partie des jeunes ayant terminé l'enseignement primaire peut fréquenter les écoles où les études aboutissant au baccalauréat et par la suite, éventuellement, étudier à l'université. Toutefois, une grande partie d'entre eux (surtout des étudiants en lettres) ne trouve pas d'emploi. De ce fait, le prestige du diplôme (universitaire ou baccalauréat) provoque la baisse d'intérêt des jeunes à suivre un apprentissage et par conséquent les institutions de formation n'ont du mal à trouver des élèves en suffisance.

L'analyse détaillée ci-dessus démontre que la structure d'éducation actuelle des jeunes ne correspond pas aux demandes du marché du travail. Ils ont deux solutions, soit se confier au libre fonctionnement du marché, soit se confier aux régulations gouvernementales.

Selon la première voie, l'état ne devrait pas modifier les conditions du marché. Le système du marché devrait même être capable d'accommoder l'offre d'enseignement à sa demande. Dans ce cas, le rôle de l'état est limité à établir les règles de qualification, l'évaluation et la reconnaissance des études, le contrôle de qualité des institutions d'enseignement et la surveillance de la manière à gérer les ressources publiques. En bref, la compétition entre les employeurs joue le rôle décisif. Cette approche est bien visible au Royaume-Uni. La deuxième voie, soit celle des régulations sévères gouvernementales, prédomine en France, en Italie ou en Suède. Ces pays préfèrent de fortes interventions de l'état dans le système d'enseignement, mais avec le même objectif: éliminer les déformations du marché. Leurs défenseurs sont persuadés que la formation rentre dans la catégorie des biens publics qui ne suit pas les principes du marché.

Le taux de participation des entreprises privés à l'enseignement spécialisé est le deuxième critère selon lequel il est possible de classer les systèmes d'enseignement des différents pays. Il est possible d'indiquer trois différents types de systèmes:

- 2) modèle scolaire (la base de formation se déroule à l'école)
- 3) modèle dual (l'école ainsi que l'entreprise de partenariat participent à la formation)

Le modèle de l'apprentissage est historiquement la plus ancienne manière de formation dans laquelle l'entraînement spécialisé est une possibilité d'approfondir ses expériences pratiques dans un métier. Le but principal n'est pas une formation complète couronnée d'un diplôme reconnu, mais plutôt la réussite d'un individu sur le marché du travail. Dans ce modèle, le rôle de l'état est d'habitude limité. De nos jours, l'utilisation de ce modèle est marginale et les participants d'un tel type d'enseignement ne sont pas comptés dans les statistiques scolaires. Il s'agit d'une vaste gamme de projets. Ces projets peuvent être réalisés soit par des entreprises privées soit par des organisations à but non lucratif ou par des autorités locales. Les projets peuvent avoir de différents caractères concernant la longueur (court ou long terme) et ils sont souvent offerts non seulement aux jeunes, mais aussi aux adultes comme une partie de l'éducation spécialisée. Toutefois, l'objectif majeur est de faciliter le passage des jeunes de l'école à l'emploi.

En République tchèque (aussi peut-être au Royaume-Uni, en Irlande, au Portugal, en Espagne ou en Grèce), il existe un modèle scolaire dans lequel toute la formation se déroule dans les écoles ou éventuellement dans leurs ateliers. Malheureusement, souvent, il ne correspond pas aux besoins des entreprises car la formation ne répond pas à l'évolution technologique (les élèves travaillant fréquemment avec des outils obsolètes qui se ne sont plus utilisés dans les entreprises) ou l'école n'offre pas à ses étudiants la pratique qui est demandée par les employeurs. Cette situation, souvent en combinaison avec le marché du travail rigide, augmente le taux de chômage élevé des promus des écoles secondaires spécialisées. Les pays sans le modèle dual se rendent compte de plus en plus des problèmes et souvent cherchent à s'inspirer du système Suisse. La plupart des gouvernements tente de contacter des entreprises privées afin de les faire s'engager dans la formation et ils essayent de les faire participer à la préparation des programmes d'études concrets. La dualité de modèle s'impose aussi dans l'effort d'offrir une expérience du travail réel à autant d'élèves que possible.

Dans le **modèle dual** (cas de la Suisse et de l'Allemagne) le secteur privé participe largement à l'enseignement de l'apprentissage. Les élèves passent une grande partie de la formation dans les entreprises où ils apprennent le côté pratique du métier. Les apprentis et les entreprises dans le système dual signent des contrats, qui ressemblent à ceux du travail. A côté des écoles et des entreprises, des associations professionnelles jouent également un rôle remarquable (surtout en Suisse). Ces associations exercent des cours interentreprises où une partie de cours s'y déroule (ceux qui ne peuvent pas être réalisés directement dans l'entreprise mère). Les experts considèrent le

modèle dual comme très fructueux. Grâce à ce système, les apprentis passent plus facilement de l'école au travail et intéressent rapidement les employeurs, raison pour laquelle le taux du chômage des jeunes est bas. De ce fait. les dépenses publiques diminuent. Ces effets sont positifs et un tel système contribue à la prospérité de l'état.

Il semble que les modèles s'interpénètrent de plus en plus et s'approchent successivement du système dual d'apprentissage au niveau secondaire. L'importance des employeurs et leurs associations augmentent et le rôle des syndicats se renforce. L'autre facteur qui contribuent à cette tendance est l'autonomie grandissante des employeurs et de leurs associations. Les nouvelles technologies, les manières de communication, les nouvelles approches en gestion des ressources humaines ainsi que la globalisation de l'économie mondiale changent très vite.

3 Formation professionnelle secondaire en République tchèque

3.1 Informations de base sur la République tchèque

La République tchèque est un état unitaire démocratique situé au coeur de l'Europe. Sa superficie est de 78 867 km² et elle compte dix millions et demi d'habitants. Contrairement à la Suisse, il n'y existe qu'une langue officielle: la langue tchèque. La République tchèque se place à la 42ème place sur l'échelle mondiale comparant le niveau du PID par habitant (20 407 USD à 2011). L'indice de développement humain (IDH) (coefficient qui est consideré comme indicateur de qualité de la vie) de la République tchèque a eu, en 2011, 0,64, ce qui la classe à la 27ème place et par rapport à la Suisse, elle se situe onze places plus bas.

Contrairement à la Suisse, la République tchèque est un Etat unitaire et non une fédération. Il est divisé en 14 comtés. La ville principale et la plus importante de la République tchèque est Prague, qui compte 1,2 millions d'habitants. Les autres villes importantes sont la capitale de la Moravie - Brno, de la Silésie - Ostrava et de la Bohème occidentale - Pilsen. La République tchèque est un pays post-communiste qui, dans les années 90, a subi avec succès un processus de démocratisation et de passage à une économie de marché. Une partie importante de ces changements a été l'intégration dans les structures occidentales, en particulier l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne en mai 2004.

3.2 Système éducatif tchèque

L'éducation en République tchèque est placée sous la responsabilité du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports. L'enseignement se déroule dans les écoles publiques, privées ou religieuses. En comparaison avec les autres pays de l'OCDE, la République tchèque investit très peu de ressources du budget public dans l'éducation. Les salaires des enseignants sont d'ailleurs dans les plus bas du monde développé.

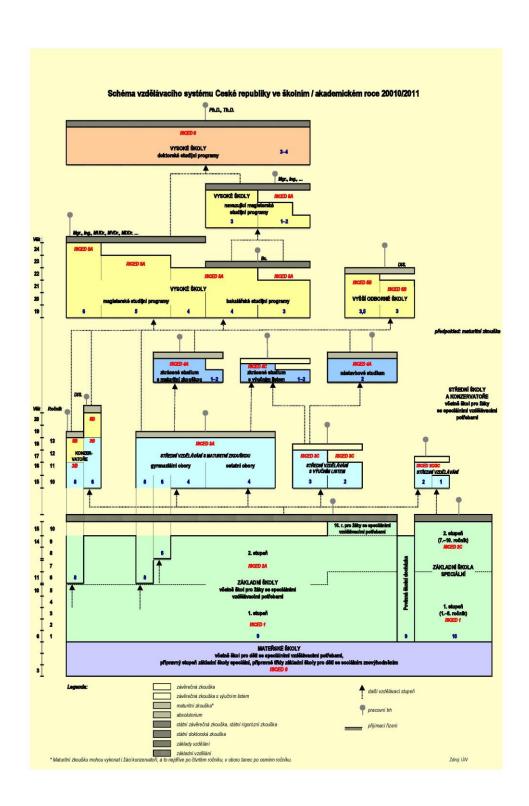
L'enseignement en République Tchèque est divisé en trois niveaux: primaire, secondaire et tertiaire.

L'éducation primaire est une école fondamentale. Elle est obligatoire et dure neuf ans. Il existe la possibilité d'éducation préscolaire non obligatoire aux écoles maternelles. L'éducation secondaire

quant à elle dure quatre ans en général, mais les programmes plus courts existent également. En République tchèque, on distingue la formation secondaire, terminée par un certificat d'aptitudes professionnelles (assurée par des centres d'apprentissage) et l'éducation secondaire terminée par le baccalauréat (les lycées – enseignement général, les écoles secondaires professionnelles - l'enseignement spécialisé). L'éducation tertiaire est possible dans les universités, dans les écoles supérieures ou dans les écoles spécialisées qui n'offrent que des programmes raccourcis.

Les écoles dépendent des autorités locales. En particulier, les écoles secondaires et les lycées sont gérés par les bureaux régionaux et les écoles primaires et maternelles par les municipalités. Les écoles sont financées au moyen de deux sources - du budget de l'état (surtout des salaires et autres dépenses qui ne sont pas utilisées aux placement, comme par exemple des achats d'outils pédagogiques) et du budget de leurs fondateurs (placement, réparations/reconstructions et coûts d'exploitation). Les écoles elles-mêmes peuvent gagner des ressources financières en plus par leur propre activité comme le travail productif de ses apprentis ou des revenus des activités complémentaires (location d'espace, cours payants, l'enseignement des adultes et autres). Les ressources venant du budget gouvernemental sont redistribuées deux fois. Les régions obtiennent les ressources en vertu du soi-disant règlement national (republikový normativ: la somme perçue dépend du nombre d'étudiants d'un certain âge dans chaque région) et ensuite les régions redistribuent ce montant suivant les règlements régionaux (sur la base de particulières matières).

Le schéma du système éducatif:



3.3 Evolution de l'éducation secondaire professionnelle en République tchèque

Le système éducatif de l'enseignement professionnel a changé radicalement depuis 1989. Pendant l'époque communiste, l'éducation professionnelle était une sorte de préparation à un poste garanti et stable. Elle était entièrement dirigée par l'état. Au contraire, après 1989, les promus ont dû faire face à une forte instabilité du marché des places et souvent ils ont dû attendre longtemps avant de trouver un poste approprié.

Les tendances les plus importantes du développement de l'éducation professionnelle tchèque à la fin du 20^{ème} et au début du 21^{em} siècles sont:

- le changement du système politique et économique en Tchécoslovaquie a entraîné une modification de la structure du marché du travail. Ces changements ont provoqué une perception différente des professions en société. Alors qu'en Tchécoslovaquie communiste le secteur primaire (minier) était au centre des intérets économiques, après 1989, le secteur tertiaire (éventuellement avec le secteur quartenaire) est devenu le centre principal. Naturellement, le système éducatif a dû s'adapter à cette nouvelle situation en modifiant l'offre.
- Après 1989, les changements ont rendu possible l'établissement des écoles non gouvernementales (privées ou religieuses). La qualité de l'enseignement diffère d'une école à une autre. Mais dans tous les cas, elle élargit l'offre déjà existante et elle est considérée comme une partie indispensable du système éducatif tchèque.
- Après 1989, le nombre de matières a augmenté et les promus des écoles primaires ont disposé d'un plus grand choix pour la suite de leurs études en permettant aux matières qui n'étaient précédemment pas soutenues par le régime communiste d'apparaître sur les programmes de cours. Ces matières n'étaient pas responsables de la cause du sous-développement technique de la Tchécoslovaquie en comparaison avec l'Europe occidentale, mais elles se sont ouvertes après la chute du rideau de fer.

Les tendances mentionnées ci-dessus ont un rapport surtout avec l'évolution de la Tchécoslovaquie (et ensuite la République tchèque), soit du pays communiste au pays libéral et démocratique avec l'économie du marché. Néanmoins, certaines tendances de ce développement continuent et sont également plus ou moins visibles dans les autres pays de l'Europe occidentale et donc aussi en Suisse. Il s'agit des processus suivants:

- Les jeunes ne sont plus très intéressés par les matières terminées "seulement" par un certificat d'apprentissage et s'intéressent plus aux études qui dérivent sur un baccalauréat, diplôme qui soi-disant, a plus de prestige. Ce prestige les stimule à choisir plutôt cette forme d'éducation tout en omettant la demande du marché du travail. La situation est similaire en comparant l'éducation générale avec celle spécialisée (au niveau supérieur. L''intérêt pour les lettres par rapport aux matières techniques mène également à l'augmentation du chômage).
- Dans toute l'Europe occidentale, il est observé une forte baisse démographique. Par conséquent moins d'enfants fréquentent les premières classes d'écoles primaires et de ce fait le nombre de promus diminue. En conséquence, il y a de plus en plus de places libres dans les écoles secondaires et les matières terminées par un baccalauréat sont plus accessibles même pour les enfants moins doués. De ce fait la formation professionnelle (celle terminée "seulement" par un certificat d'apprentissage) devient le parent pauvre de la branche.

Les deux dernières tendances provoque de la part des parents ainsi de leurs enfants, à choisir des métiers en vue d'obtenir un diplôme plus "prestigieux" quel que soit leur contenu et ne réfléchissent pas aux perspectives d'études. Après 2000 (sous la forte pression d'augmentation du chômage), les perspectives sont devenues plus importantes et le nombre d'apprentis s'est stabilisé à 30% de la population. Le désintérêt des créateurs des conceptions du système éducatif et la plupart du public concernant les métiers d'apprentissage ont abouti à la situation où la République tchèque ne respecte pas les recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) de 1996 concernant le rapport entre des étudiantes des matières avec baccalauréat et des apprentis. Au lieu des 40% d'apprentis recommandés, il n'y en a plus que 25%. Ce problème se manifeste négativement surtout sur le marché régional des postes d'abord par l'augmentation du taux du chômage total des diplômés et ensuite par l'augmentation de la demande des diplômés pourvu de C.A.P dans les domaines peu étudiés.

Nombre d'élèves par le type d'éducation et par les fournisseurs:

Les élèves des écoles secondaires selon le type de l'éducation et fondateur de l'année scolaire 2010/2011, la République tchèque

	totalement		public		privé		eglise	
	élèves	dont filles	élèves	dont filles	élèves	dont filles	élèves	dont filles
Écoles secondaires –	532 918	262 889	451 472	218 638	72 229	38 010	9 217	6 241
tout a fait	332 910	202 003	431 472	210 030				
Formation secondaire	2 107	1 039	1 786	825	160	82	161	132
Formation secondaire								
avec certificat	108 100	36 071	96 900	31 266	10 880	4 563	320	242
d'apprentissage -								
Formation secondaire	378 265	205 683	321 657	172 796	47 902	27 042	8 706	5 845
terminé par								
baccalauréat								
Formation secondaire	139 066	80 991	121 787	71 284	10 529	5 585	6 750	4 122
terminé par								
baccalauréat – tout a								
fait								
Formation secondaire	239 199	124 692	199 870	101 512	37 373	21 457	1 956	1 723
terminé par								
baccalauréat –								
professionnel	40.007	40.545	00.045	40.400	40.000	0.000		
Études de suivi	43 207	19 545	30 245	13 433	12 932	6 090	30	22
Formation secondaire	429	68	406	67	23	1	-	-
avec certificat								
d'apprentissage -								
cours de raccourcis								
Formation secondaire								
terminé par	810	483	478	251	332	232	-	-
baccalauréat - cours								
de raccourcis								

Source: ČSÚ

3.4 Situation actuelle de la formation professionnelle secondaire en République tchèque

3.4.1 Faits généraux

En République tchèque, le système dual n'existe pas. L'enseignement se déroule presque toujours à l'école. En même temps, ce domaine est réglementé fortement par l'état. De ce fait, il n'existe pas de compétition entre les écoles, Cette compétition serait possible dans un système fonctionnant sur la base du marché. Néanmoins, grâce au règlement national (republikový normativ) qui redistribue les

ressources publiques aux écoles selon le nombre de leurs élèves, il existe une faible compétition entre les écoles.

Comme mentionné ci-dessus, après avoir fini l'école primaire, un élève a trois possibilités de choix pour les études secondaires

- 1. formation secondaire de deux ans,
- 2. formation terminée par un certificat d'apprentissage
- 3. formation débouchant sur un baccalauréat.
 - Formation secondaire ce type d'enseignement se déroule quotidiennement pendant deux ans.
 - Formation secondaire avec certificat d'apprentissage Cette formation se déroule quotidiennement aussi pendant trois ans aux centres d'apprentissage. Les promus de cette forme d'études travaillent comme des ouvriers qualifiés.
 - Formation secondaire terminée par un baccalauréat Cette formation se déroule quotidiennement pendant quatre ans (éventuellement six ou huit ans dans certains lycées).
 On peut également compter dans l'effectif des apprentis qui ont déjà fait leur apprentissage et qui décident de continuer leurs études pour obtenir leur baccalauréat en deux ans.

L'enseignement secondaire est un programme de formation qui dure entre un et deux ans avec un enseignement à plein temps. Il est constitué principalement de cours pour les types de profession qui sont moins exigeants. Ce type de formation est utilisé même dans les domaines de l'éducation de l'enseignement spécialisé.

L'enseignement secondaire avec un certificat d'aptitudes professionnelles est orienté vers la pratique. Ce certificat ne donne pas accès à l'enseignement supérieur. La préparation à l'enseignement secondaire avec un certificat d'aptitudes professionnelles dure généralement trois ans et se termine par un examen final qui débouche sur un certificat d'apprentissage. Le certificat d'aptitudes professionnelles n'est pas le dernier certificat possible d'atteindre au niveau de la scolarité. S'ils sont intéressés, ils peuvent continuer les études de suivi, qui durent deux ans et sont terminé par l'obtention du diplôme. Toutefois, les étudiants peuvent poursuivre leurs études à un niveau supérieur ou au collège.

Dans les **écoles secondaires spécialisées**, les facteurs théoriques et pratiques de l'enseignement équilibrées. Les programmes contiennent des matières théoriques en culture générale, spécialisées et pratiques. L'entraînement professionnel se déroule dans les ateliers des écoles. Au cas où l'école a conclu un contrat avec une entreprise, les élèves ont le droit de s'entraîner directement sur le lieu du travail.

Ces écoles sont touchées majoritairement par les problèmes de la formation spécialisée secondaire nommée ci-dessus. Les élèves ne sont plus tellement intéressés par ces programmes, ce qui est encore renforcé par le développement démographique. Les professions d'ouvriers sont ressenties comme très peu prestigieuses. Les élèves, et surtout leurs parents, préfèrent souvent le baccalauréat aux métiers d'ouvriers et artisanat, ce qui décroît nettement le chiffre des candidats aux programmes de la formation spécialisée secondaire. Cette situation ne correspond pas à celle du marché des places. Hélas, ces demandes ne sont pas toujours compatibles avec les capacités des enfants et de ce fait, ils se retrouvent en situation d'échec et ne peuvent de ce fait finir leurs études.

Depuis 2001, avec la décentralisation du service public, les autorités régionales deviennent des fondateurs et des exploitants des écoles secondaires spécialisées. Avant, les compétences de fonder et exploiter une école secondaire étaient très souvent transférées, ce qui rendait impossible d'élaborer quelconque conception politique du système éducatif tchèque à long terme.

L'influence du secteur privé sur la formation spécialisée secondaire en République tchèque est quasi nulle, ce qui est le plus grand problème selon l'avis des participants au projet. Les entreprises ne participent pas financièrement à l'enseignement. Le système manque aussi d'associations professionnelles qui assureraient la promotion des métiers moins favorisés.

3.4.2 Financement de la formation professionnelle secondaire

Dès 1989, les moyens de financement de scolarisation secondaire étaient aussi souvent changés que les moyens de leur fondation. D'abord, c'était le système de soi-disant financement normatif. Bien qu'il ait mis en liaison directe le chiffre des étudiants fréquentant une école et sa prestation d'état, il a fait la distinction entre les différents besoins des écoles résultant de leur spécialisation. A la fin des années quatre-vingt-dix, ce système a été modifié partiellement suite au manque de ressources financières. La baisse démographique générale a provoqué une lutte cachée entre les écoles pour des élèves. A un moment donné, ce n'était qu'uniquement la demande des parents et des étudiants

qui déterminait le remplissage des écoles. Souvent, ceux-ci préféraient très souvent un diplôme de bachelier aux besoins du marché des places régionales.

Suite au financement normatif et de la lutte pour chaque élève, les exigences sur les capacités d'étudiants ont été revues à la baisse considérablement. Les examens d'admission des écoles secondaires et des lycées sont devenus de plus en plus faciles. Les enfants peuvent étudier ce qu'ils veulent, mais souvent leurs résultats ne sont pas suffisants, donc ils sont obligés de quitter l'école et toutes les années consacrées aux études secondaires sont perdues. Néanmoins, les mêmes étudiants pourraient être des apprentis habiles et très demandés sur le marché du travail. En conséquence, les programmes d'apprentissage sont suivis par les enfants encore moins habiles, qui en plus ne sont pas intéressés par le domaine des études.

L'enseignement dans les centres d'apprentissage d'état est gratuit. Les écoles privées ou religieuses offrent un enseignement payant. Les écoles d'état dépendent des subventions gouvernementales et peuvent gagner davantage d'argent par leur propre occupation lucrative telle que la location de locaux, par des activités supplémentaires ou l'aide des fonds européens etc.

3.4.3 Réforme curriculaire et programmes d'études scolaires

La réforme curriculaire de la formation primaire et secondaire a été mise en place en 2005 afin d'accommoder les programmes d'études scolaires aux conditions individuelles des écoles et aux demandes du marché local des places. Elle doit assurer des réactions plus rapides et plus utiles en réagissant au développement des différents domaines d'études et aux exigences changeantes des promus. Après la réforme, les écoles ont dû devenir non seulement des "fournisseurs" d'enseignement mais aussi des créateurs de son contenu. Les programmes d'études scolaires sont soumis aux programmes d'études généraux, qui sont publiés après avoir été discutés avec les syndicats, avec les associations d'employeurs et d'autres organisations par le Ministère d'éducation de la jeunesse et des sports. Ces programmes déterminent des revendications minimales obligatoires pour les niveaux d'études particuliers dans les différents domaines et unifient les standards élémentaires d'enseignement.

Les programmes d'études généraux divisent les compétences d'un étudiant en trois domaines: des compétences civiles, générales et professionnelles. Le domaine prioritaire pour les écoles secondaires spécialisées est les compétences professionnelles. Les revendications des compétences professionnelles d'un étudiant sont déterminées en considération avec les demandes de

qualifications des employés et l'exécution typique des professions diverses qui sont formulées par le marché du travail. Le point de départ pour définir les compétences d'un promu est son caractère professionnel revendiqué. Le contenu d'étude est déterminé individuellement pour chaque domaine particulier, pour lequel le résultat demandé (connaissances, habiletés et habitudes de travail) et le contenu général des leçons sont aussi définis. Il y a davantage d'attention qui est prêtée aux résultats.

4 Formation spécialisée secondaire en Confédération suisse

4.1 Faits généraux

La Suisse est une république fédérale située dans les Alpes avec de longue tradition de démocratie. Elle comprend 7,4 millions d'habitants vivant sur une superficie de 41 200 km². La Suisse possède quatre variantes culturelles basées sur les quatre langues nationales : l'allemand qui est utilisé par 64 % des Suisse, le français est parlé par 20 % des habitants, l'italien 7 % et le romanche qui n'est presque plus parlé (1 %). Tandis que les trois premières langues sont des langues officielles, la dernière ne l'est que partiellement. Elle est devenue une langue semi-officielle en 1996 seulement. Les territoires germanophones se trouvent plutôt au nord, au centre et à l'est de la Suisse. Leurs habitants parlent le suisse allemand. Les régions francophones sont situées à l'ouest, au bord de France et l'italien est parlé à la frontière italienne. En Suisse, un grand nombre d'étrangers, 8 % d'habitants, qui parlent d'autres langues que les langues officielles (soit environ 1,8 millions d'habitants sans passeport suisse et qui correspondent à 23 % de la population totale).

La Confédération suisse fait partie des états les plus développés et aussi les plus riches de l'Europe. Son PIB par habitant monte à 69 838 USD. L'indice de développement humain (IDH) en 2011 était de 0,903, ce qui a placé la Suisse à la 11^{ème} place de l'échelle mondiale.

Selon sa constitution , la Suisse n'a aucune capitale officielle, néanmoins le gouvernement ainsi que le parlement siègent à Berne. Zurich (la plus grande ville de Suisse), Genève, Bâle et Lausanne, où se trouve l'ETML, sont les autres grandes villes. L'état suisse moderne a été fondé en 1848. Pendant leur longue histoire les Suisses ont développé de forts sentiments nationaux et la neutralité politique et militaire. La Suisse est un état fédéral et depuis 1979, elle est composée de 26 cantons. Les cantons possèdent de vastes pouvoirs. Chaque canton a sa propre constitution, son propre parlement et gouvernement. L'éducation appartient aux domaines du pouvoir exclusif des cantons. En Europe, il n'existe aucun système politique de même nature. Celui-ci se fonde sur le fédéralisme, la démocratie directe, la neutralité politique et militaire et sur son consensus politique.

Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'Union européenne (grace à sa neutralité traditionnelle), il y existe une vaste gamme de contrats bilatéraux entre la Suisse et les membre d'UE. La Suisse avait

demandé officiellement l'adhésion à l'UE en 1992, mais le peuple suisse l'a refusée après un référendum. Néanmoins, le contrat du commerce libre entre la Suisse et l'UE est en vigueur. En 2009, la Suisse est devenue aussi une partie de l'espace Schengen.

Le partenaire suisse de ce projet, l'ETML, se trouve en ville de Lausanne, capitale du canton Vaud située dans la partie francophone de la Suisse. La ville est située au bord du Lac Léman au centre d'une région viticole.

4.2 Système éducatif suisse

La Suisse est un petit pays qui possède peu de ressources naturelles et les Suisses ont très tôt compris que leur seule possibilité de maintenir leur croissance favorable économique est d'investir dans l'enseignement. L'investissement dans l'éducation devient la priorité politique absolue d'où les ressources financières placées dans l'éducation non seulement par la confédération mais aussi par les cantons.

L'enseignement aux enfants suisses commence déjà à l'école maternelle où ils se préparent à la scolarité obligatoire. Il est possible de reconnaître l'influence des différentes cultures déjà à ce niveau. En Suisse, le rendement et la comparaison continuelle des enfants ne sont pas prioritaires. Au contraire, les différences entre les enfants sont souvent dépassées. Dans la plupart des cas, les instituteurs, eux-mêmes, décident du changement de niveau d'études. Dans certains cantons, cette décision appartient aux parents. Des tests ne sont réalisés que dans quelques cantons germanophones. Les enfants sont obligés de fréquenter l'école maternelle au moins une année.

Premier niveau de l'école obligatoire (Primärstufe I)

Dans la plupart des cantons, les enfants fréquentent ce niveau pendant six ans. Les cantons définissaient individuellement leurs programmes scolaires jusqu'en 2012, année de l'introduction d'une harmonisation fédérale (HARMOS). Pourtant, il existait déjà certaines matières obligatoires au niveau fédéral: une langue officielle (selon la langue du canton), une langue étrangère, mathématiques, histoire, géographie, sciences naturelles, éducation plastique, musique, physique et activités manuelles. Les enfants sont évalués soit par des notes soit verbalement.

Second niveau de l'école obligatoire (Sekundarstufe I)

À ce niveau, les élèves acquièrent les connaissances et les capacités nécessaires pour leur future préparation à l'exécution des professions concrètes qu'elle que soit leur formation (baccalauréat/apprentissage). Les programmes scolaires sont toujours dictés par les cantons, mais les métiers concrets restent pareils. A ce niveau, il y existe plusieurs types d'écoles: l'écoles ayant les exigence de base, où chacun peut s'inscrire; l'écoles ayant des exigence spécifiques pour y accéder, par exemple il est nécessaire d'obtenir une recommandation d'un instituteur de cours primaire; et les écoles mixtes. Ce niveau est obligatoire et gratuit. La scolarité obligatoire se termine à 16 ans. Les enfants la finissent un an après les Tchèques. Ce qui amène les avantages (les élèves sont plus âgés d'un an et donc il sont supposés choisir leur future profession plus raisonnablement) aussi bien que les inconvénients (les Suisses commencent à exécuter leur profession un ans plus tard que les Tchèques).

Écoles secondaires postobligatoires (Sekundarstufe II)

En Suisse, 90 % des élèves acquièrent une formation secondaire complète ce qui dépasse largement le taux moyen des pays d'OCDE (82 % en 2009). La République tchèque oscille autour de cette moyenne - 81 % (chiffres étude 2011). Ainsi, en République tchèque, les élèves suisses peuvent choisir entre deux types de formation secondaire: la formation spécialisée et l'enseignement général. Vu que cette étude est consacrée à la formation spécialisée, on présente ici juste une courte description de l'enseignement général.

Les institutions d'enseignement secondaire général sont soit les écoles offrant une maturité gymnasiale (écoles de maturité gymnasiale), soit les écoles offrant une maturité spécialisée (écoles de culture générale).

- Écoles de maturité gymnasiale

L'objectif de l'enseignement gymnasiale consiste à assurer aux élèves les connaissances importantes et en même temps à soutenir la capacité de jugement et de réflexion indépendante. La maturité gymnasiale est requise pour les études dans les hautes écoles et les universités. L'attention est prêtée aussi à la capacité à acquérir et à traiter les informations. Les écoles de maturité gymnasiale offrent des programmes de trois et quatre ans d'études.

Écoles de culture générale (Fachmittelschulen)

L'objectif des études dans les écoles de culture générale est l'acquisition des connaissances des caractère généraux, mais en même temps elles préparent les élèves à l'exécution d'une profession. Suivant des études dans une telle école, l'étudiant est prêt soit aux études supérieures, soit à une haute école spécialisée. Les écoles de culture générale offrent des programmes de trois ans qui se terminent par un examen fédéral.

Enseignement tertiaire (Tertiarstufe)

Le système éducatif du degré tertiaire se compose des hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures en distinguant entre les écoles supérieures de type universitaire, les écoles supérieures spécialisées et les écoles pédagogiques. Pendant la formation tertiaire professionnelle, les étudiants se préparent à l'exécution de professions difficiles, celles de grandes responsabilités et au travail en recherche. Aux pays d'OCDE, le taux moyen de population ayant fini les études au niveau tertiaire se monte à 39 %. En Suisse, ce taux représente "seulement" 31 % du nombre total d'habitants, du fait que l'accent est mis sur l'artisanat et sur l'éducation au niveau secondaire. En même temps, quelques métiers, qui font généralement l'objets d'études au degré tertiaire, sont étudiés en Suisse aux écoles secondaires.

Enseignement quaternaire (Quartiärstufe)

L'enseignement quaternaire comporte les cours de formation continue dont l'offre est assez large en Suisse. Ces cours sont proposés par la Fédération aussi bien que par des cantons particuliers. Le chiffre total oscille autour des 30 mille cours.

Pour mieux comprendre le système éducatif suisse, regardez le schéma qui est décrit ci-dessous. La formation secondaire spécialisée (en cadre rouge) est traitée au prochain chapitre.

Schéma du système éducatif suisse HAUTES ÉCOLES âge appr. Diplôme fédéral Diplôme ES PhD / Doctorat Master 30 Brevet fédéral Master Bachelor DEGRÉ TERTIAIRE Universités et EPF Formation continue à des fins professionnelles et prof. féd. supérieures spécialisées 25 20 Attestation fédérale de formation profes sionnelle (2 ans) Certificat fédéral de capacité (3 ou 4 ans) Formation professionnelle initiale Ecoles d'enseignement général Offres transitoires 16 Ecole obligatoire Accès direct Qualifications supplémentaires ou expériences professionnelles requise Prague 29-05-2012 Ph. Bégueiln

Source: http://www.bbt.admin.ch/themen/berufsbildung/00127/index.html?lang=fr

Le schéma rend bien visible la perméabilité entre les diverses formes d'enseignement. Par exemple, un apprenti en choisissant la formation professionnelle initiale ne perd pas la possibilité d'étudier à une école supérieure, même s'il devra rattraper une parti de l'enseignement général après sa maturité professionnelle et vice-versa.

4.3 Fonctionnement de la formation professionnelle initiale en Suisse

Les Suisses s'intéressent à l'enseignement secondaire et 91 % de la population l'ont suivie avec une réussie à la clé. 74 % des élèves qui décident de continuer leurs études après avoir fini l'école obligatoire, choisissent la formation professionnelle secondaire, tandis que 26 % seulement préfèrent l'enseignement général. Selon les experts, cette relation cause le taux de chômage aussi bas en Suisse.

La formation professionnelle secondaire en Suisse existe en forme de programme de deux, trois ou quatre ans. Il y en a environ 230.

Programmes de deux ans

Ces programmes présentent la possibilité la plus courte de l'enseignement secondaire. Pour finir un tel programme et obtenir le certificat fédéral, il faut passer l'attestation fédérale.

Apprentissage de trois et de quatre ans

Après avoir fini l'apprentissage, les apprentis obtiennent le certificat fédéral de capacité - CFC (Eidgenössische Fähigkeitszeugnis EFZ). Cet examen évalue les connaissances et les capacités acquises durant l'éducation pratique aussi bien que les connaissances fondamentales générales. Les Suisses peuvent choisir entre environ 200 apprentissages différents. L'admission à ces postes d'apprentissage se déroule sans examen. Le plus important pour les institutions est l'évaluation et les rendements scolaires. Quelques écoles (c'est aussi le cas de l'école technique ETML à Lausanne) permettent aux élèves, qui n'avaient pas de très bon résultat d'y étudier aussi.

Après avoir fini un apprentissage de trois ou quatre ans, les apprentis peuvent passer la maturité professionnelle en deux régimes: parallèlement en passant aussi le certificat de capacité ou après avec la formation complémentaire. La maturité professionnelle existe en six domaines: technique, commerce, finances, sciences naturelles, sociale et sanitaire. La procédure d'admission se déroule selon des réglementations cantonales. 18% des élèves fréquentant ces types de programmes passent la maturité professionnelle.

La particularité du système suisse est l'année transitoire. Grâce à cet institut les élèves, qui n'ont pas encore choisi leur future profession, après avoir fini l'éducation primaire, peuvent reporter leur décision d'un ans. 15 % d'élèves en profitent.

84 % des formations professionnelles secondaires se déroulent en système dual. Seulement 16 % des apprentis fréquentent les écoles quotidiennement. Les chiffres diffèrent selon la région linguistique. Le système dual est utilisé le plus sur les territoires germanophones, où plus de 87 % des apprentis en profitent. Dans les cantons parlant italien, il y en a 70% tandis que chez les francophones le taux est à 73,6%.

Dans le système dual, les étudiants ne passent qu'une journée (ou au maximum deux journées selon la formation suivie) à l'école spécialisée, durant laquelle les étudiants apprennent les rudiments théoriques de leur profession et aussi la culture générale. Les apprentis passent quatre jours

(éventuellement trois) dans une entreprise pour apprendre les processus de travail directement en exploitation. Comme les entreprises s'intègrent dans le système dual, elles sont très étroitement spécialisées. Les apprentis fréquentent aussi les cours (20 sur 120 jours d'enseignement sont réservés à ces cours). L'enseignement s'y déroule en bloc et les associations professionnelles en sont responsables.

La formation professionnelle secondaire est alors le système très complexe, qui fonctionne avec la participation de quatre acteurs:

- état (confédération)
- cantons (chacun a son office pour la formation professionnelle)
- association professionnelle
- entreprises et artisants

La **confédération** s'occupe du développement stratégique (à long terme) de l'éducation professionnelle et de la qualité du système en bloc. Elle assure que les programmes scolaires en offre soient comparables et réglemente le déroulement des examens et la reconnaissance des plans d'études générales. Elle fournit 25 % de toutes ses ressources financières à la formation professionnelle.

Les **cantons** appliquent les plans conçus au niveau fédéral. Ils gèrent les écoles professionnelles en offrant des études quotidiennes. Les cantons aussi s'occupent de la promotion de l'apprentissage et de l'artisanat et ils participent partiellement au développement et à l'orientation continue de la formation professionnelle.

Les associations professionnelles définissent le contenu de la formation. Elles constituent les centres d'enseignement et s'occupent du contenu des cours d'entreprises. En coopération avec la confédération, elles participent à la définition des processus de qualification.

Le financement de la formation professionnelle suisse diffère vivement du système tchèque. Seulement une moitié des dépenses sont financées par le secteur public (la Confédération finance 25 % et les cantons font pareille). 50 % des ressources viennent du secteur privé.

Alors les acteurs privés (les entreprises et les associations professionnelles) remboursent la moitié des dépenses totales. Le plus souvent, ils les fournissent en forme de participation au système dual.

Ils peuvent fournir des locaux, des machines, des enseignants et, en même temps, ils rémunèrent les apprentis (en général 10-25 % du salaire courant pour une position particulière), grâce à la l'investissement d'entreprises étrangères sur le marché suisse. Il existe paraît-il des fonds de branche ou des fonds cantonaux dans lesquels chaque entreprise du secteur verse un certain pourcentage de sa masse salariale. Ce crédit est utilisé dans la formation professionnelle secondaire, de ce fait la participation des entreprises est obligatoire au moins par des moyens financiers. Des établissements étrangers présentent un des plus grands casse-tête du système suisse, parce qu'ils ne sont pas habitués à participer au système dual, contrairement aux entreprises suisses qui participent naturellement à ce système et qui emploient des apprentis qui ne le rapportent pas des bénéfices immédiatement.

Évidemment la rentabilité du travail des apprentis diffère de branche en branche. Par exemple, dans l'industrie du bâtiment, le travail des apprentis génère rapidement des bénéfices, tandis que dans l'industrie ce travail est généralement plutôt déficitaire.

En Suisse, la participation du secteur privé est favorisée par la confédération aussi bien que par les cantons. Certains cantons soutiennent des créations de places d'apprentissage dans les entreprises, qui sont récompensés chaque fois qu'un élève entre dans le système dual. Ces activités sont orientées surtout vers la participation des entreprises étrangères qui ne participeraient pas autrement au système de formation.

5 Comparaison des systèmes éducatifs tchèque et suisse

5.1 Les différences les plus importantes entre la Suisse et la République tchèque

Au cours du projet, ses participants ont fait la connaissance des différences entre le fonctionnement des deux systèmes éducatifs. Quelques différences sont liées aux disparités respectives des sociétés ou aux systèmes juridiques des deux pays. Néanmoins, la délégation tchèque en Suisse a trouvé aussi d'autres différences liées directement au fonctionnement de l'école partenaire suisse (l'école technique ETML à Lausanne) et donc elles ne sont pas supportées par les statistiques officielles. Cette étude tâche d'englober toutes les différences entre les systèmes éducatifs tchèque et suisse en suivant les acquis de la délégation tchèque à l'école technique ETML. Le prochain chapitre s'oriente vers les plus importantes:

- En Suisse, l'enseignement est une des plus importantes priorités politiques et sociales, ce qui correspond aux **ressources financières** destinées à ce domaine par secteur public. Au contraire, les politiciens tchèques tendent plutôt d'économiser. Tandis que l'état tchèque verse à l'éducation environ 4,4 % du PIB, en Suisse l'investissement public à ce domaine se monte à 5,6 % du PIB (les faits d'EUROSAT, 2009). Les ressources sont dépensées, en général, au bon déroulement des écoles, pour les salaires des enseignants et aussi pour les subventions des élèves en forme de bourses ou d'emprunts d'état spéciaux. En Suisse, le taux comporte les dépenses de la confédération aussi bien que celles des cantons.
- Vu qu'en Suisse, non seulement l'état mais aussi toute la société considèrent l'enseignement comme très important, la contribution du secteur privé en Suisse est assez large. Comme mentionné plut haut, il y a trois acteurs qui contribuent au financement de la formation professionnelle secondaire confédération (25 % de dépenses), cantons (25%) et secteur privé (50%). Au contraire, en République tchèque le secteur privé ne participe presque pas au financement de l'enseignement et en même temps l'état ne l'encourage en aucune façon. Les entreprises n'y participent d'ailleurs non plus pas. Néanmoins, cette situation est en train de s'améliorer lentement (prenons

comme exemple la coopération de l'école technique secondaire Zelený pruh et la société de construction Metrostav Inc).

- L'institut, que nous ne pouvons pas trouver en République tchèque et cependant dont les élèves suisses profitent souvent, est l'année transitoire. Son fonctionnement est décrit plus haut. Il s'agit d'une aide aux élèves qui n'ont pas encore choisi leur orientation professionnelle, après avoir fini les études obligatoires. Dans cette période transitive, ils peuvent essayer plusieurs métiers et décider par la suite.
- Concernant le financement, le système suisse est différent de celui tchèque aussi par l'intensité d'encouragement des opérations lucratives des écoles par l'état, qui est plus élevé en Suisse. Les écoles tchèques et suisses ont aussi différentes possibilités de monnayer le travail de leurs apprentis. A la différence des tchèques, les Suisses payent la production des apprentis souvent et de bon coeur. En République tchèque les services des apprentis doivent concurrencer les autres par des prix énormément bas afin d'être demandés. En Suisse, une telle sorte de concurrence n'est pas permise. Il est vrai que les apprentis offrent leurs services au prix les plus bas que ceux du marché, mais en même temps ils doivent compenser cet avantage d'une autre manière. Prenons un exemple de l'école suisse ETML, qui a un garage dans lequel travaillent les apprentis. Les voitures sont réparées à un prix plus bas que sur le marché. Toutefois, la réparation dure plus longtemps. Néanmoins dans de nombreux cas les Suisses choisissent le service offert par des apprentis non seulement parce qu'ils économisent, mais aussi parce qu'ils aident les apprentis à s'améliorer.
- Quelques autres différences se rapportent à la situation financière des écoles tchèque et suisses. Étant donné que les Suisses investissent plus dans l'enseignement, leurs écoles sont infiniment mieux équipées avec les instruments techniques. Il s'agit d'un côté des matériel pédagogique moderne et de l'autre de l'équipement des lieux d'entraînement professionnel. Même les écoles du modèle scolaire, où les élèves ne fréquent pas des entreprises, possèdent des équipements très modernes contrairement aux écoles tchèques qui travaillent sur des appareils en majeur partie obsolètes. Les élèves n'ont de ce fait aucune possibilité d'apprendre les technologies modernes en s'exerçant sur des machines récentes.

- L'enseignement est gratuit en Suisse ainsi que en République tchèque. Néanmoins, les apprentis doivent payer les outils et autres nécessités dont le prix n'est pas négligeable.

Les membres de la délégation tchèque ont apprécié la charge administrative faible des enseignants dans les écoles suisses, où ils utilisent davantage la communication électronique et les systèmes automatiques. Il faut ajouter qu'en Suisse il y a deux types du personnel; non seulement des enseignants (qui sont en République tchèque chargés de remplir les journaux de classe et de vaste gamme d'autres listes), mais aussi le personnel administratif. La deuxième différence vient avec une administration des bâtiments. Les écoles suisses ne s'en occupent pas (ils ne font qu'annoncer les défauts), alors que les directeurs tchèques doivent administrer aussi l'état physique des bâtiments et il sont obligés d'avoir le consentement du fondateur d'école (p. ex. des autorités locales).

- Les **enseignants** suisses sont les **employés des cantons**, tandis que en République tchèque ils sont payés par les écoles. Le modèle suisse donne aux cantons les informations des besoins individuels des écoles, donc ils ont de bonnes connaissances des situations non seulement des écoles primaires, mais aussi des écoles secondaires, ce qui leur permettent d'être plus flexibles aux réactions et aux changements.
- L'intérêt des médias de la formation professionnelle secondaire est incomparable. En Suisse, les associations professionnelles mènent des campagnes d'information et de propagande et donc les métiers d'apprentissage sont assez prestigieux. En République tchèque de telles campagnes de publicités sont plutôt rares et la société tchèque perçoit un apprentissage comme assez négatif, ce qui influence négativement l'intérêt des jeunes dans pour l'apprentissage de ces métiers.
- Ensuite la délégation tchèque en Suisse a perçu le taux élevé de participation des élèves handicapés à l'enseignement "standard". Il existe peu d'école spécialisée. Les écoles déploient tous leurs efforts en vue de s'approcher individuellement de chaque élève et de l'aider à atteindre le degré d'enseignement demandé. Ce qui a inspiré aussi l'école technique Zelený pruh.

Comme il existe quatre langues officielles en Suisse, la plupart des habitants (les apprentis et leurs enseignants y compris) parle au moins une autre langue étrangère.

Donc les écoles ont de bonnes dispositions pour diverses coopérations internationales.

Au contraire, la formation professionnelle secondaire tchèque n'accentue pas tellement l'importance des langues étrangères et les capacités linguistiques des enseignants sont inférieures à celles des suisses.

Le domaine de la **technologie informatique** est rehaussé en Suisse ainsi qu'en République tchèque. Les métiers orientés vers l'informatique font partie des programmes scolaires dans les deux pays. Néanmoins, les connaissances informatiques des enseignants tchèques sont inférieures à celles des enseignants suisses.

- En outre, la délégation a souligné quasi une atmosphère générale plus agréable dans les écoles suisses où les enseignants sont moins stressés par des charges administratives qu'en République tchèque. Les élèves participent plus à leur propre évaluation et ils assument une grande responsabilité de leurs études. Les apprentis suisses comprennent leurs études comme un investissement lucratif, qui les aident à trouver un poste au marché du travail. Les apprentis tchèques quant à eux prennent leur enseignement comme "un mal nécessaire". Leur motivation étant moindre, leur concentration ainsi que leur coopération avec les enseignants sont influencées d'une manière négative. Néanmoins, ces facteurs sont plutôt des impressions personnelles et nous ne pouvons pas les généraliser de façon responsable.
- L'enseignement à l'ETML fonctionne selon le même mode que la plupart de toutes écoles spécialisées secondaires en Suisse: sur la base de **modules d'enseignement**. Il doit suivre la réglementation fédérale du système d'enseignement qui est obligatoire à certains métiers (par exemple l'enseignement informatique). Grâce aux expériences positives, il a été introduit à l'ETML où il n'était pas obligatoire. Il serait donc possible de transmettre les avantages de l'enseignement modulaire aussi à la République tchèque.

Naturellement dans certains domaines, il n'est pas possible d'améliorer le système sans augmenter considérablement les ressources financières du budget public consacré à l'éducation. Il est impossible à court terme de changer la perception de la formation professionnelle secondaire dans la société tchèque. D'ailleurs une application du système dual en République tchèque est aussi irréelle, du fait qu'il ne pourrait jamais fonctionner de la même façon qu'en Suisse. Malgré tout, la

participation la plus intensive du secteur public à la formation professionnelle secondaire est désirable afin de reporter à l'enseignement tchèque au moins quelques avantages du système dual. En revanche, les écoles tchèques peuvent s'inspirer largement du système des modules de formation. Il y a d'ailleurs déjà plusieurs écoles qui s'en servent. La perméabilité du système suisse entre les métiers, les programmes, les classes et les domaines particuliers peut également être une source d'inspiration.

5.2 Challenges de formation professionnelle en Suisse aussi bien qu'en République tchèque

Les différences plus importantes entre la formation professionnelle tchèque et suisse sont mentionnées au chapitre précèdent. Néanmoins il y existe aussi des challenges, auxquels font face les deux systèmes. Avant tout il s'agit:

- **du changement structurel du marché du travail**, qui est causé par l'évolution technique ainsi que par la mondialisation et par l'apparition de la société d'information.
- de la transformation de la situation économique: La crise financière de l'année 2008 a influencé l'enseignement de l'apprentissage autant que la crise contemporaine de la zone Euro. D'une part les allocations des budgets publics diminuent, d'autre part les entreprises ne sont plus très favorables à une coopération dès le moment où ils n'ont pas assez de commandes et que leurs bénéfices tombent.
- de l'évolution démographique: Comme le nombre de nouveau-nés baisse, il y a moins d'enfants dans les écoles en général et par conséquent, il y a moins d'apprentis.
 Quelques institutions font face à un tel manque d'élèves qu'elles sont obligées de fermer.
- de l'intérêt des jeunes: Bien qu'en choisissant l'école secondaire, la possibilité de trouver plus facilement un emploi devrait être le critère majeur, les élèves n'utilisent pas les mêmes critères pour faire leur choix. En conséquence, l'intérêt à un apprentissage diminue. Nous pouvons améliorer la situation par un marketing efficace orienté non seulement vers les élèves mais aussi vers leurs parents.

5.3 Coopération avec employeurs

La coopération avec les employeurs et la participation du secteur privé sont les deux facteurs les plus importants du système de la formation professionnelle suisse. D'un côté, ils participent directement à l'enseignement, à la formation des plans d'études et aux programmes scolaires. De plus, le secteur public contribue à l'enseignement des apprentis par des subventions financières payées aux fonds cantonaux.

Le système dual où une part des études se déroule directement dans les entreprises est ancré dans les racines suisses d'où notre difficulté votre notre impossibilité de le transmettre à l'environnement tchèque. Néanmoins, les politiciens ainsi que les directeurs des écoles et les enseignants tchèques se rendent compte de la nécessité d'une meilleure coopération des écoles avec les employeurs. Cette problématique était déjà traitée dans le *Programme national du développement d'éducation* établi en 2001.

En République Tchèque, le soutien de la coopération des écoles et des employeurs est mentionné aussi dans le Plan d'action du soutien de la formation professionnelle publié en décembre 2009 par la Ministère d'éducation, de la jeunesse et des sports sous forme du *Programme de motivation pour la coopération des écoles et des employeurs*. Ses objectifs sont d'améliorer le cadre juridique pour l'enseignement des apprentis hors écoles (aux locaux des employeurs) et la facilité de cette éducation pour le plus grand nombre d'élèves au moyen de contrats entre les écoles et les entreprises. L'importance gagne aussi avec l'encadrement juridique des aspects économiques de la coopération éventuelle. D'autres objectifs concernant les experts de la pratique qui ne sont pas des employés des écoles et donc ne peuvent pas participer à la formation professionnelle.

Dans le cadre du Programme de l'encouragement de la coopération, les mesures suivantes ont été prises:

La permission d'utiliser un parti du normatif aux dépenses salariales liées à la réalisation de l'enseignement pratique

Les écoles fourniront des ressources financières à cet enseignement sur la base des relations contractuelles. Naturellement il n'y existe aucune obligation qui les engage à parler du contrat. Pourtant, dès que une école l'établit, le contrat doit garantir les conditions permettant la haute qualité de l'éducation et les mécanismes de son contrôle.

Cette solution correspond au logique du normatif: de l'argent est versé, où un élève est en train d'étudier, quelque soit le sujet.

Cette mesure devrait faciliter les écoles à trouver des partenaires pour les cours pratiques sur leurs lieux du travail. Une école se trouverait en situation d'acheter des services payants. Néanmoins, la coopération devrait être fructueuse, parce que cette école ne sera pas obligée de placer ses ressources dans des technologies modernes mais qui deviennent obsolètes rapidement. Ces outils modernes seront disponibles aux élèves chez des partenaires. L'école économisera de ce fait des coûts d'exploitation.

Cette coopération amènera des avantages aussi aux partenaires grands ou petits. Non seulement la réalisation d'enseignement pratique leur sera rémunérée (même si probablement pas entièrement), mais surtout la coopération avec écoles se développera. Ils peuvent, en plus, motiver les apprentis en les choisissant comme employeurs après avoir fini leurs études et les entreprises engageraient des travailleurs, qu'elles connaîtraient déjà et vice versa.

 L'amélioration des conditions pour la participation des employeurs à la création du contenu d'études nouveau, à l'innovation de celui contemporain et à l'évaluation des résultats d'éducation.

Cette mesure concerne surtout l'intégration des conseils de branche à la préparation des programmes éducatifs généraux et à l'encouragement des stages des pédagogues aux entreprises.

3. L'encouragement de la participation du secteur privé au financement de la formation professionnelle

L'objectif majeur de cette mesure est l'élargissement des possibilités de financement des écoles au-dessus des ressources de l'état, des autorités locales et des donateurs. L'autorisation du financement des écoles en voie direct par les investisseurs privés apporterait de vastes changements des règles budgétaires, qui ne sont pas réels à court terme. Pour cette raison, les encouragements fiscaux pour les entreprises restent une seule solution.

Les employeurs, qui désirent participer au financement des écoles peuvent le réaliser sous une forme de dons ou de contributions volontaires. Toutefois, cette participation ne leur amène aucun avantage fiscal. C'est pourquoi des mesures dans ce sens ont été prises par :

- la contribution de l'employeur aux achats du matériel de consommation et des équipements utilisés pendant l'enseignement pratique et pendant la pratique professionnelle.
- "la contribution de motivation" fournie au élève, qui se prépare pour l'exécution de sa profession pour un employeur particulier (cette contribution devrait être entièrement reconnue comme dépense au sens fiscal.)

Les objectifs suivant sont devenus une grande partie du Plan d'action d'encouragement de la formation professionnelle et sont considérés comme très importants par la Ministère:

- Encourager la construction d'écoles polyfonctionnelles tout en tenant compte des conditions régionales ainsi que de la concertation rationnelle de la structure de métiers actuelle et future aussi.
- Renforcer l'importance du service de conseil en choisissant une carrière d'élèves au deuxième degré d'école primaire, surtout par plus grande participation des employeurs au processus.
- Continuer à déployer tous les efforts en vue de changer le raisonnement des employeurs, en vue de les faire participer davantage à la promotion des artisanats et des métiers aux écoles primaires pour renforcer le prestige de la formation professionnelle, et en même temps en vue de les faire participer à l'amélioration d'assistance pour les apprentis et de leurs conditions salariales et celle du travail.
- Encourager les activités des employeurs concernant l'éducation des enseignants dans les métiers spécialisés.
- Faire participer les employeurs à la modernisation et à l'équipement de classes spécialisées et dans les ateliers dans les écoles.
- Rendre les cours plus attractifs et effectifs et améliorer leurs présentations au public.
- Rendre possible aux promus, qui ont déjà passé un baccalauréat d'enseigner d'autres métiers et d'obtenir un diplôme d'apprentissage ou un baccalauréat en programmes raccourcis.
- Diriger les capacités (locaux et personnel) inexploitées vers le domaine de l'enseignement des adultes et réaliser successivement la transformation des écoles

secondaires établies aux centres d'enseignement continu liés à la formation initiale et aux employeurs; utiliser autant de ressources d'EU que possible pour le développement de l'enseignement continu.

- Déployer tous les efforts en vue de faciliter des subventions directes (privé aussi bien que public) pour les élèves de tels métiers où la demande ne correspond pas à l'offre du marché du travail à long terme, et où on risque leur disparition totale.
- Utiliser les capacités libres des écoles aux autres formes d'éducation au sens large du mot, intégrer des écoles aux processus de contrôle et d'évaluation des résultats d'enseignement continu.
- Approfondir la coopération avec la Direction du travail, des employeurs et avec d'autres partenaires sociaux.
- Prendre les besoins spécialisés des élèves handicapés en considération et concourir à leur intégration réussie au travail.

Les extraits du Plan d'action de la Ministère d'éducation, de la jeunesse et des sports mentionnés cidessus indiquent que la coopération des écoles professionnelles et des employeurs est considérée comme une condition fondamentale pour une évolution réussie de la formation professionnelle secondaire.

En plus des manières d'intégration précédentes, il faut que les employeurs participent encore:

- aux actions orientées vers les parents et les élèves, qui devraient les aider à choisir l'école et la profession future (recrutement d'élèves, journée portes ouvertes, etc.).
- à l'actions de médias rendant les métiers industriels et les écoles plus populaires.
- à la réalisation de stages organisés pour les enseignants de métiers professionnels.
- à la modernisation et l'introduction des nouvelles tendances aux écoles.

5.4 Système d'éducation modulaire

En Suisse, le système d'éducation modulaire est obligatoire dans certains métiers et grâce aux expériences positives son emploi devient de plus en plus fréquent aussi dans d'autres. Il serait possible de le transférer à l'environnement tchèque. Cela dans le cadre du programme d'éducation scolaire original.

Le système fonctionne sur la base de modules thématiques, dans lesquels les apprentis travaillent sur des projets complets. Il existe soit des modules imposés, soit volontaires. Les modules peuvent être facilement adaptés aux conditions particulières d'une entreprise partenaire. Comme les apprentis apprennent les méthodes du travail déjà pendant la première année, ils sont plus vite productifs. En même temps, ils peuvent voir les résultats de leur travail et leur motivation s'accroît. Le système entier est plus flexible. Les apprentis de différents niveaux d'études coopèrent aux projets particuliers, et en conséquence ils peuvent partager leurs expériences et ils développent leurs compétences. De plus, les apprentis peuvent partiellement adapter leur programme professionnel. L'éducation sur la base des modules est aussi facilement adaptable aux apprentis ayant des difficultés ou apprenant plus lentement.

Un autre avantage est le contenu du module facilement variable. Il est donc possible de le l'adapter avec l'évolution technique et l'exigences variables des employeurs. Toutefois, le déroulement des cours exige plus de compétences en gestion.

6 Conclusion

Grâce aux connaissances et aux expériences acquises au cours du projet et aussi à la comparaison faite, il est maintenant possible de définir les points dans lesquels le système tchèque peut s'inspirer du système suisse.

Le point le plus important est une amélioration de la coopération des écoles et du secteur privé. En suisse, cette coopération fonctionne très bien sur la base du modèle dual. Le transfert du modèle en République tchèque est pratiquement impossible, néanmoins ces quelques éléments seraient très profitables à l'enseignement professionnel tchèque.

À l'école technique secondaire, Zelený pruh, la coopération avec l'entreprise du bâtiment Metrostav Inc. fonctionne déjà depuis longtemps. Les problèmes les plus marquants concernant l'apprentissage chez le partenaire social (firme) selon le directeur sont les suivants:

- **Rythme hebdomadaire des pratiques** un élève ne se focalise pas sur une priorité concrète et perd la continuité du processus éducatif. Les apprentis ne sont pas suffisamment motivés, parce que, souvent, ils ne voient pas les résultats de leur travail.
- **Lieux de travail lointains** comme les élèves perdent beaucoup de temps pour se déplace au siège du partenaire social, les horaires de travail sont réduites.
- Manque de pratique requise dans des distances supportables
- Disposition insuffisante des élèves les élèves sortant des écoles primaires n'ont en général ni les connaissances nécessaires, ni des résultats éducatifs suffisants. Ils ne sont pas assez motivés, ne savent pas comment étudier efficacement, n'ont pas de bases fondamentales de comportement, ne sont pas très responsables et ne savent pas travailler d'une façon indépendante.

La direction s'est inspirée du système modulaire de l'école partenaire ETML et elle a introduit les mesures suivantes afin de résoudre les problèmes mentionnés ci-dessus:

- La réglementation différente des programmes d'études permettant une meilleure perméabilité des études en général élèverait la motivation des apprentis. Les élèves devraient aussi être récompensés de leurs résultats partiels.

L'indépendance des apprentis et leur responsabilité seront encouragées par le système modulaire sur la base de crédits réglés d'une manière qui convienne aux dispositions d'un élève. Pendant un certain temps, il serait donc possible d'atteindre différents niveaux de qualification partielle selon les compétences d'un élève et d'améliorer sa valeur au marché du travail. En même temps, les élèves appliqués auront la possibilité de raccourcir la durée nécessaire pour les études. Leur effort deviendrait donc plus intensif.

Le changement plus important menant aux objectifs mentionnés est l'introduction du système modulaire basé sur un système de crédits. Parallèlement, la direction de l'école désire l'introduction d'échelonnement inégal de l'enseignement théorique et pratique entre les années particulières des études, ainsi que l'amélioration de perméabilité entre les formes divers des études.

Prenons un exemple d'école secondaire électrotechnique et des génies mécanique (Jesenická 1, Praha 10), qui a introduit le programme d'éducation innovant il y a longtemps déjà et qui facilite aux ses élèves de changer le métier selon leurs résultats. En même temps, cette école a établi un institut ressemblant à l'année de transition suisse à la demande des parents.

Le système modulaire devrait faciliter les élèves à reporter "la distribution" finale des métiers aux degrés plus élevés des études (quand les élèves seront plus mûrs). Cela devrait aussi influencer leur responsabilité et leur fiabilité et abaisser les pertes pendant leurs études à venir. Les modifications éventuelles du programme éducatif sont naturellement en conformité avec le programme éducatif général, mais en même temps elles modulent son application afin d'approcher les standards européens modernes.

La structure d'études changée serait suivante:

Lors de la première année d'études les objectifs seraient orientés vers l'égalisation des connaissances générales afin que la formation technique intensive puisse commencer à deuxième année. Pendant la deuxième année, les apprentis commenceraient à travailler successivement dans des entreprises partenaires. En troisième année, déjà 80 % d'enseignement se dérouleraient chez employeurs. L'intensité élevée de la formation pratique faciliterait l'acquisition des compétences et

des connaissances pratiques. Pour terminer les études, il serait nécessaire d'obtenir un certain nombre des crédits et de passer un examen final. Au cas où un élève ne serait pas capable de remplir ces exigences au moment donné, il pourrait alors prolonger ses études et ne redoubler que les modules nécessaires.

La motivation d'étudiants élevée, qui sera atteinte par la plus grande flexibilité de programmes éducatifs influencerait positivement leur performance de travail. De ce fait, les impacts négatifs sur les entreprises baisseront, grâce au début plus précoce des élèves ayant des difficultés partiels avec maîtrise d'études.

Le système modulaire devrait être introduit successivement en groupes de métiers afin que tout l'école s'en serve dans deux ans. L'élément neuf serait aussi la recherche de nouveaux partenaires sociaux avec lesquels les apprentis signeraient des contrats (tout comme les apprentis dans le système suisse).